Espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie à la naissance s'établissait en moyenne à 80.6 ans dans les pays de l'OCDE en 2015 (graphique 3.1). Elle a substantiellement progressé au fil du temps, puisqu'elle est aujourd'hui supérieure de dix ans en moyenne à ce qu'elle était en 1970. Plusieurs pays ont signalé un léger recul de l'espérance de vie entre 2014 et 2015, bien que les données préliminaires pour 2016 permettent de penser que ces baisses étaient temporaires.

Parmi les pays de l'OCDE, ce sont la Turquie, la Corée et le Chili qui ont enregistré les gains les plus importants depuis 1970, l'espérance de vie y ayant progressé de 24 ans, 20 ans et 17 ans respectivement. Les gains de longévité au fil des ans peuvent être attribués à divers facteurs propres au système de santé et extérieurs à celui-ci, notamment la hausse des revenus, l'amélioration du niveau d'instruction, l'adoption de modes de vie plus sains et les progrès en matière de soins de santé (voir le chapitre 2 pour une analyse approfondie). En effet, chacun de ces pays a connu une croissance économique rapide en parallèle à l'expansion de la couverture des services de santé ces dernières décennies.

Bien que l'espérance de vie dans des pays partenaires comme l'Inde, l'Indonésie, le Brésil et la Chine demeure très inférieure à la moyenne de l'OCDE, ces pays ont également enregistré des gains de longévité considérables au cours des dernières décennies, leur niveau d'espérance de vie convergeant rapidement vers la moyenne de l'OCDE. Les progrès sont moins marqués dans des pays comme l'Afrique du Sud (essentiellement en raison de l'épidémie de VIH/SIDA), la Lituanie et la Fédération de Russie (principalement en raison de l'incidence de la transition économique durant les années 90 et de l'augmentation des comportements en santé à risque chez les hommes).

Le Japon, l'Espagne et la Suisse se classent en tête d'un vaste groupe composé de 25 pays de l'OCDE qui affichent désormais une espérance de vie à la naissance de plus de 80 ans. Un deuxième groupe, comprenant les États-Unis, le Chili et plusieurs pays d'Europe centrale et orientale, présente une espérance de vie comprise entre 75 et 80 ans.

Parmi les pays de l'OCDE, c'est la Lettonie et le Mexique qui affichaient l'espérance de vie la plus faible en 2015 (à près de 75 ans). Depuis 2000, celle-ci y augmente plus lentement que dans les autres pays de l'OCDE, avec un gain à peine supérieur à un an contre un gain moyen supérieur à trois ans dans les pays de l'OCDE. La lente progression de l'espérance de vie au Mexique tient à un certain nombre de facteurs, dont des comportements nocifs pour la santé: mauvaise alimentation et taux d'obésité élevés, hausse du taux de mortalité par diabète et absence de progrès dans la réduction de la mortalité par maladies circulatoires, taux de décès élevés dus aux accidents de la route et aux homicides, et obstacles persistants à l'accès à des soins de qualité.

Aux États-Unis, les gains d'espérance de vie ont également été plus modérés que dans la plupart des autres pays de l'OCDE ces dernières décennies. Alors qu'elle était supérieure d'une année à la moyenne de l'OCDE en 1970, elle est aujourd'hui inférieure de près de deux ans à cette moyenne. De nombreux facteurs peuvent expliquer cette situation : 1) le caractère très fragmenté du système de santé des États-Unis, où les ressources consacrées à la santé publique et aux soins primaires sont relativement faibles, et où une part importante

de la population n'a pas d'assurance; 2) les comportements qui ont une incidence sur la santé, notamment des taux d'obésité plus importants, une plus forte consommation de médicaments délivrés sur ordonnance et de substances illicites, le nombre supérieur de victimes d'accidents de la route et d'homicides; 3) des taux de pauvreté et des inégalités de revenus plus élevés que dans la plupart des pays de l'OCDE (National Research Council and Institute of Medicine, 2013).

Un revenu national (en termes de PIB par habitant) plus élevé va généralement de pair avec une espérance de vie à la naissance plus longue, cette corrélation étant toutefois moins marquée au niveau des revenus nationaux supérieurs (graphique 3.2). Il existe également des écarts d'espérance de vie notables entre des pays qui ont un revenu similaire par habitant. Le Japon et l'Espagne affichent ainsi une espérance de vie plus élevée, et le Luxembourg, les États-Unis, et la Fédération de Russie une espérance de vie plus faible que ne le laisserait supposer le seul PIB par habitant.

Le graphique 3.3 montre le lien entre l'espérance de vie à la naissance et les dépenses de santé par habitant dans les pays de l'OCDE, les pays candidats à l'adhésion et les pays partenaires. À des dépenses de santé par habitant plus élevées correspond généralement une espérance de vie à la naissance plus longue, cette corrélation étant généralement moins forte dans les pays où les dépenses de santé par habitant sont les plus fortes. Le Japon, l'Espagne et la Corée se distinguent par une espérance de vie relativement longue, et les États-Unis et la Fédération de Russie par une espérance de vie relativement courte en regard de leurs dépenses de santé.

Définition et comparabilité

L'espérance de vie à la naissance indique le nombre moyen d'années de vie en fonction d'un ensemble de taux de mortalité par âge. Il est cependant impossible de connaître à l'avance le taux effectif de mortalité par âge d'une cohorte donnée. Si ce taux diminue (comme ce fut le cas ces dernières décennies), la durée de vie effective sera supérieure à l'espérance de vie calculée d'après les taux de mortalité actuels.

La méthode utilisée pour calculer l'espérance de vie varie parfois légèrement selon les pays, ce qui peut modifier les estimations d'un pays d'une fraction d'année.

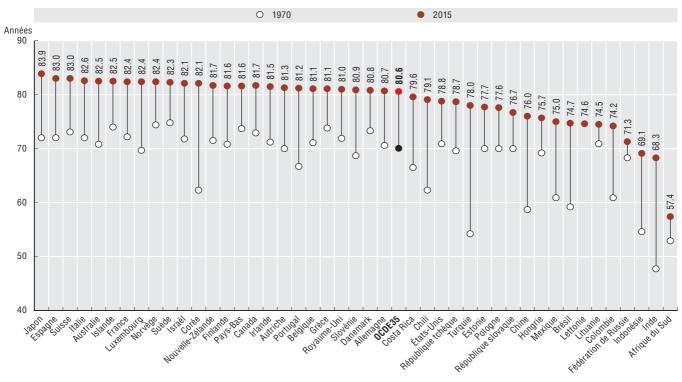
L'espérance de vie à la naissance pour l'ensemble de la population, calculée par le Secrétariat de l'OCDE pour tous les pays de l'Organisation, est obtenue à l'aide de la moyenne non pondérée de l'espérance de vie des hommes et des femmes.

Références

National Research Council and Institute of Medicine, S. Woolf et L. Aron (dir.pub.) (2013), U.S. Health in International Perspective: Shorter Lives, Poorer Health, National Academies Press, Washington, DC.

PANORAMA DE LA SANTÉ 2017 © OCDE 2017

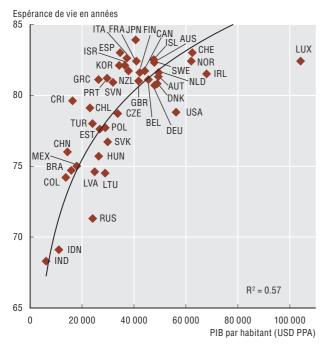
Graphique 3.1. Espérance de vie à la naissance, 1970 et 2015 (ou année la plus proche)



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2017.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933606699

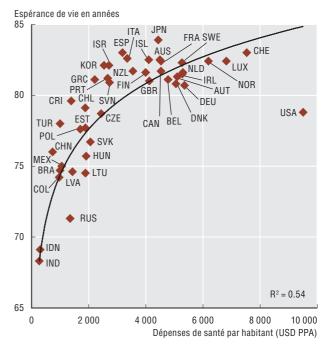
Graphique 3.2. Espérance de vie à la naissance et PIB par habitant, 2015 (ou année la plus proche)



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2017.

StatLink **med** http://dx.doi.org/10.1787/888933606718

Graphique 3.3. Espérance de vie à la naissance et dépenses de santé par habitant, 2015 (ou année la plus proche)



Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2017.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933606737



Extrait de : Health at a Glance 2017 OECD Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/health_glance-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Espérance de vie à la naissance », dans *Health at a Glance 2017 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/health_glance-2017-6-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

